



HAL
open science

Entre Antiquité et période moderne : ce que disent vraiment les os de la consommation du cheval, du chien et du chat en France du nord. Activité licite et illicite, boucherie et alimentation de crise

Benoît Clavel, Sébastien Lepetz

► **To cite this version:**

Benoît Clavel, Sébastien Lepetz. Entre Antiquité et période moderne : ce que disent vraiment les os de la consommation du cheval, du chien et du chat en France du nord. Activité licite et illicite, boucherie et alimentation de crise. Religion et Interdits Alimentaires : Archéozoologie et Sources Littéraires, Peeters Publishers, pp.175-194, 2022, 978-90-429-4797-9. 10.2307/j.ctv2k057hr.18 . hal-03851356

HAL Id: hal-03851356

<https://hal.science/hal-03851356>

Submitted on 21 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ENTRE ANTIQUITÉ ET PÉRIODE MODERNE : CE QUE DISENT VRAIMENT LES OS DE LA CONSOMMATION DU CHEVAL, DU CHIEN ET DU CHAT EN FRANCE DU NORD

Activité licite et illicite, boucherie et alimentation de crise

Benoît CLAVEL, Sébastien LEPETZ

(Archéozoologie, Archéobotanique, Sociétés, Pratiques et Environnements [AASPE],
CNRS, Museum national d'histoire naturelle)

Résumé

Les études archéozoologiques menées depuis ces dernières années ont largement abordé la question de l'hippophagie et de la cynophagie aux périodes protohistoriques et historiques en France, traitant ces questions sous l'angle culturel. Le schéma général proposé est celui d'une discontinuité d'usages, impliquant le cheval et le chien de manière habituelle dans les pratiques alimentaires des Gaulois, d'une rupture au début de la période romaine, avec un arrêt de la consommation des chevaux et des chiens, d'une implication renouvelée des équidés mais en revanche d'un abandon complet de la recherche de viande de chien à partir du haut Moyen Âge. Or, ce tableau demande à être nuancé. Des découvertes récentes, même si elles demeurent sporadiques, révèlent que l'on doit envisager que la consommation de ces espèces était effective à toutes les époques. On abordera aussi dans cette optique le cas du chat dont certains restes indiquent qu'il a pu être mangé à la période médiévale même si cette pratique est fustigée car mue par le vice.

Abstract

Archaeozoological studies conducted in recent years have largely addressed the question of hippophagy and cynophagia (consumption of canine flesh) in protohistoric and historical periods in France, addressing these issues from a cultural perspective. The general scheme proposed is that of a discontinuity of uses. Horses and dogs are eaten in the usual way among the Gauls. There was then a break at the beginning of the Roman period, with a stop in the consumption of horses and dogs. From the early Middle Ages the involvement of equidae in the meat diet was renewed, but the consumption of dog meat was abandoned. However, this picture needs to be qualified. Recent discoveries reveal that it must be considered that the consumption of these species was effective at all times. We also consider the case of the cat. Some remains indicate that it have been eaten in the medieval period, even if this practice was criticized.

Depuis l'âge du Fer, les viandes de chien et d'équidé (et pour les périodes les plus récentes, de chat) ont été des produits très secondaires dans l'alimentation humaine. Se situant en proportion au mieux en quatrième ou cinquième position, très loin de celle du bœuf, du porc ou du mouton, leur statut propre est cependant différent et leur part dans la diète carnée évolue chacune de manière distincte. Viandes privilégiées, viandes interdites, viandes acceptées ou repoussées, elles révèlent certains aspects des cultures alimentaires des populations gauloises, gallo-romaines, médiévale et moderne, et de l'histoire de la perception du mangeable et de l'immangeable. Bien sûr, selon les périodes envisagées, l'analyse de ces pratiques se heurte à l'inégalité des sources exploitables, mobilisant ou pas les textes, ou faisant plus ou moins appel au matériel ostéo-archéologique. Ce dernier, constitué des restes osseux et dentaires d'animaux mis au jour lors des fouilles archéologiques, permet d'établir, assez finement parfois, les usages en cours dans un habitat rural ou une agglomération à une époque donnée. L'observation des traces de découpe et des brûlures ou la fracturation des os, au-delà de la démarche consistant à dresser un tableau

général, offre l'opportunité de décrire dans le détail des gestes et d'établir les intentions du traitement boucher des animaux. Parmi l'important corpus désormais disponible dans la moitié nord de la France quelques sites peuvent être mis à contribution et nous renseignent sur ce que disent réellement les os de l'histoire de l'hippophagie, la cynophagie et l'ailurophagie en France du nord (figure 1).

DES PRATIQUES ALIMENTAIRES BIEN ATTESTÉES À L'ÂGE DU FER

Il n'est plus une nouveauté de dire que le cheval et le chien sont habituellement consommés à la période gauloise. Les études archéozoologiques l'ont bien montré et ont fourni des moyens de comprendre l'implication de ces viandes dans l'alimentation des occupants de la Gaule depuis La Tène ancienne¹.

1. Voir par exemple Méniel 2006, Argant 2017 et Horard Herbin 2014 pour ce qui concerne le chien et Méniel 1994 pour le cheval.

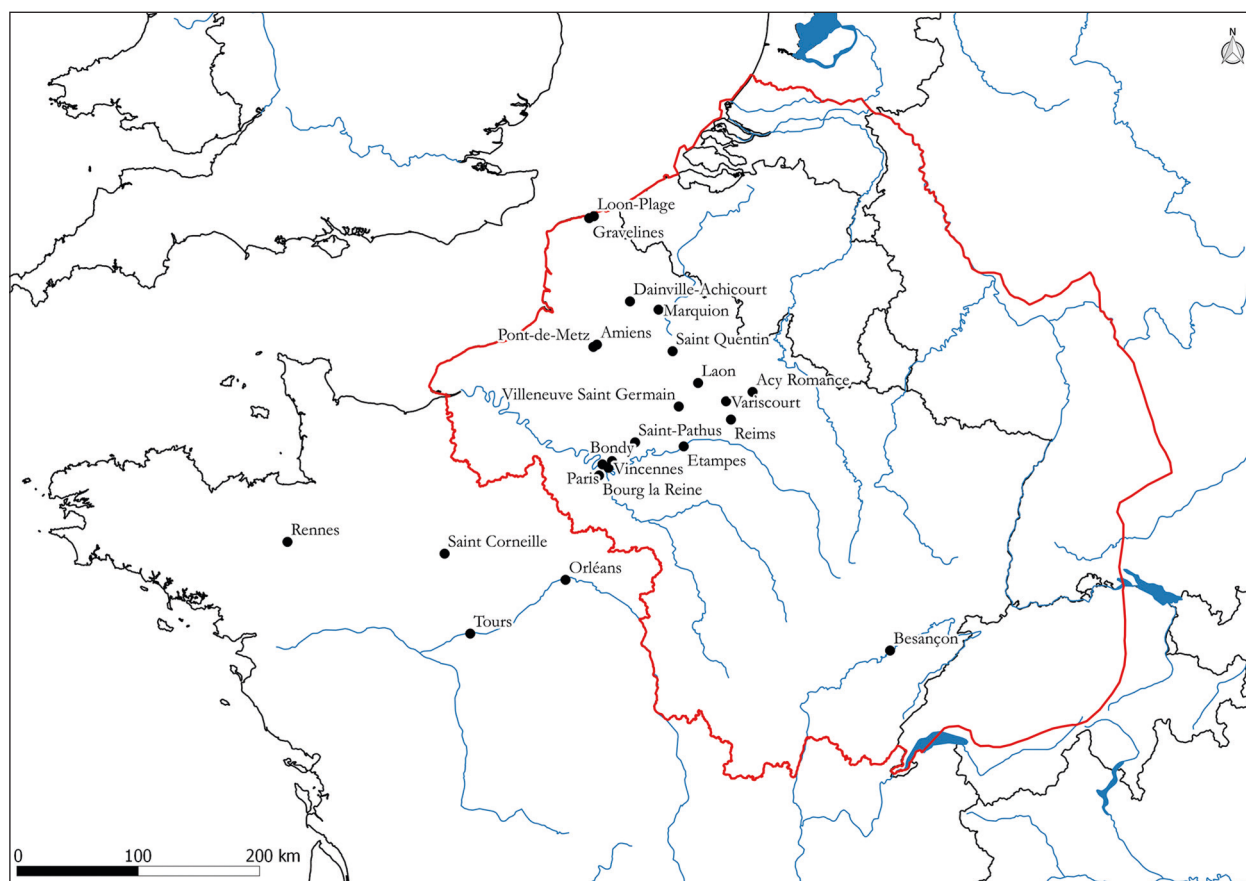


Figure 1 – Principaux sites mentionnés dans le texte. La zone concernée par la figure 6 est comprise entre la frontière nord et est de la France et la limite définie au sud de la Seine par le tracé en rouge. [© S. Lepetz]

	NR	%NR	PR	%PR
Bœuf	1055	44,8	29267	64,8
Porc	296	12,6	2871	6,4
Caprinés	722	30,6	3810	8,4
Cheval	101	4,3	8208	18,2
Chien	82	3,5	588	1,3
Sanglier	1	0,0	12	< 0,1
Cerf	2	0,1	178	0,4
Chevreuil	1	0,0	4	< 0,1
Blaireau	1	0,0	122	0,27
Lièvre	2	0,1	3	< 0,1
Renard	6	0,3	22	< 0,1
Coq	79	3,4	73	0,16
Oie	5	0,2	9	< 0,1
Pigeon ramier	1	0,0	1	< 0,1
Corbeau Freu/ Corneille	2	0,1	1	< 0,1
Rongeur	1	0,0	0	< 0,1
Batracien	1	0,0	0	< 0,1
Déterminés	2357	69,5	45169	95,3
Indéterminés	1034	30,5	2223	4,7
TOTAL	3391	100,0	47392	100,0

Figure 2 – Distribution spécifique des restes osseux et dentaires à Dainville-Achicourt Gerico. [© S. Lepetz]

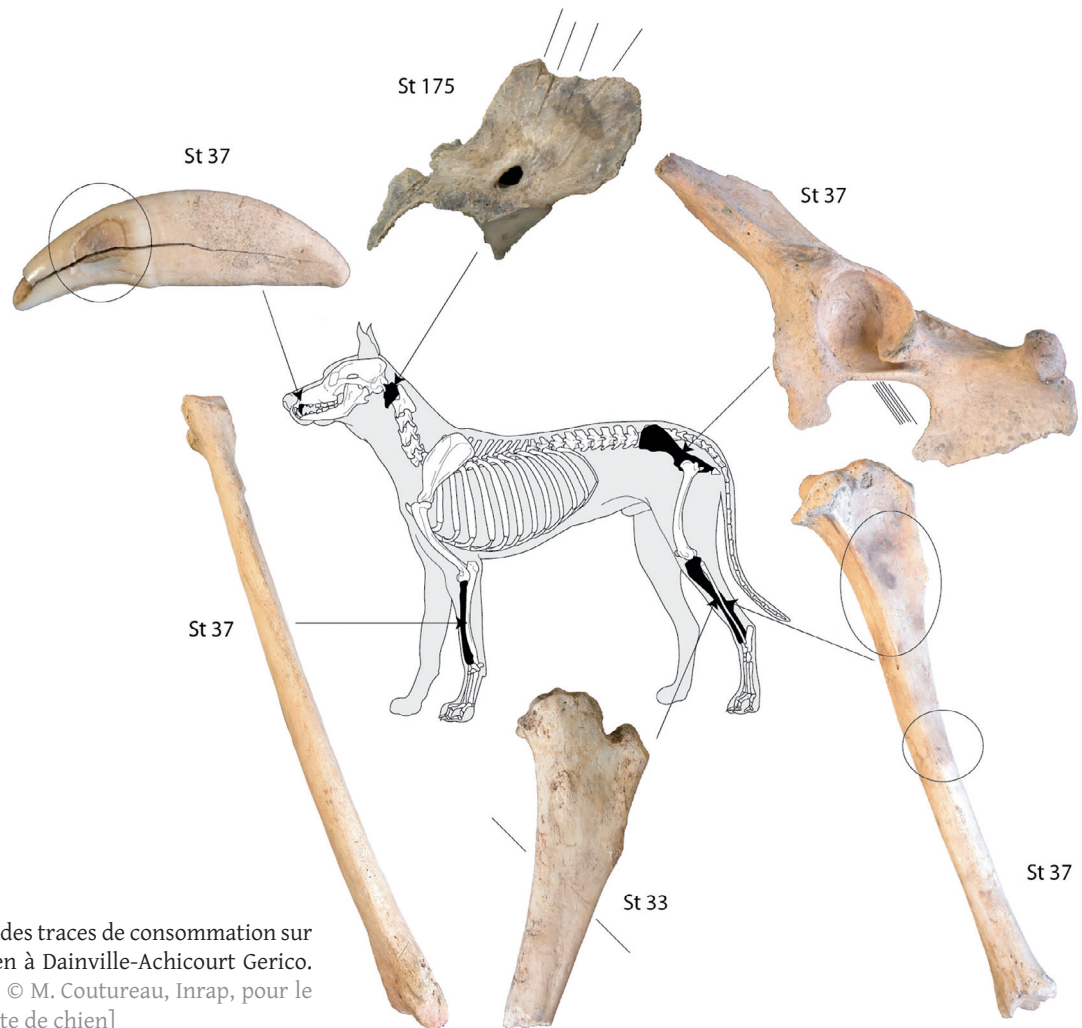


Figure 3 – Relevé des traces de consommation sur les restes de chien à Dainville-Achicourt Gerico. [DAO : S. Lepetz ; © M. Coutureau, Inrap, pour le dessin du squelette de chien]

Le chien semble être un mets de choix, et on le rencontre fréquemment dans des restes de banquet ou des dépôts funéraires², mais selon les régions de Gaule, la nature des sites (oppida, habitats groupés, habitats isolés), et les contextes archéologiques et taphonomiques (fosses, fossés), la représentation des os dans les assemblages est variable. La proportion de ses restes ne dépasse généralement guère 6 % (par rapport à la somme des os des espèces domestiques consommés, à savoir, le porc, les caprinés, le bœuf, le cheval et le chien) et se situe souvent plus proches des 2-3 %, occupant une place très minoritaire dans le cortège des animaux mangés.

Un cas de cette situation est fourni par le site de la ZAC Dainville Achicourt au lieu-dit « Gerico » (France, Pas-de-Calais). Près de 3 400 os et dents d'animaux pour un poids total de presque 48 kg ont été récoltés lors de la fouille de structures de La Tène moyenne ainsi que de périodes légèrement plus

anciennes et plus récentes³. Les trois taxons habituels, le bœuf, le porc et les caprinés (essentiellement du mouton) constituent la base de l'alimentation des occupants du site. Leurs restes ont été découverts autour des habitations au nord de l'enclos principal (figure 2).

Ici, les os de chien représentent en moyenne 3,5 % de l'assemblage. Parmi eux, quelques traces de différentes natures attestent sa consommation (figure 3). Des marques fines sur l'extrémité distale d'un radius révèlent la désarticulation et l'enlèvement du bas de patte antérieure lors de la préparation de la bête. Des stries sur la première cervicale indiquent la séparation de la tête. Des coups de couteau sur le tibia ou le coxal correspondent au prélèvement de la viande. La fracturation des diaphyses d'os longs est liée à la mise en pièces. Enfin des traces de brûlure sur une canine et sur un tibia proviennent du passage sur le feu lors du grillage du poil ou de la cuisson.

2. Méniel 2001.

3. Jacques *et al.* 2006.

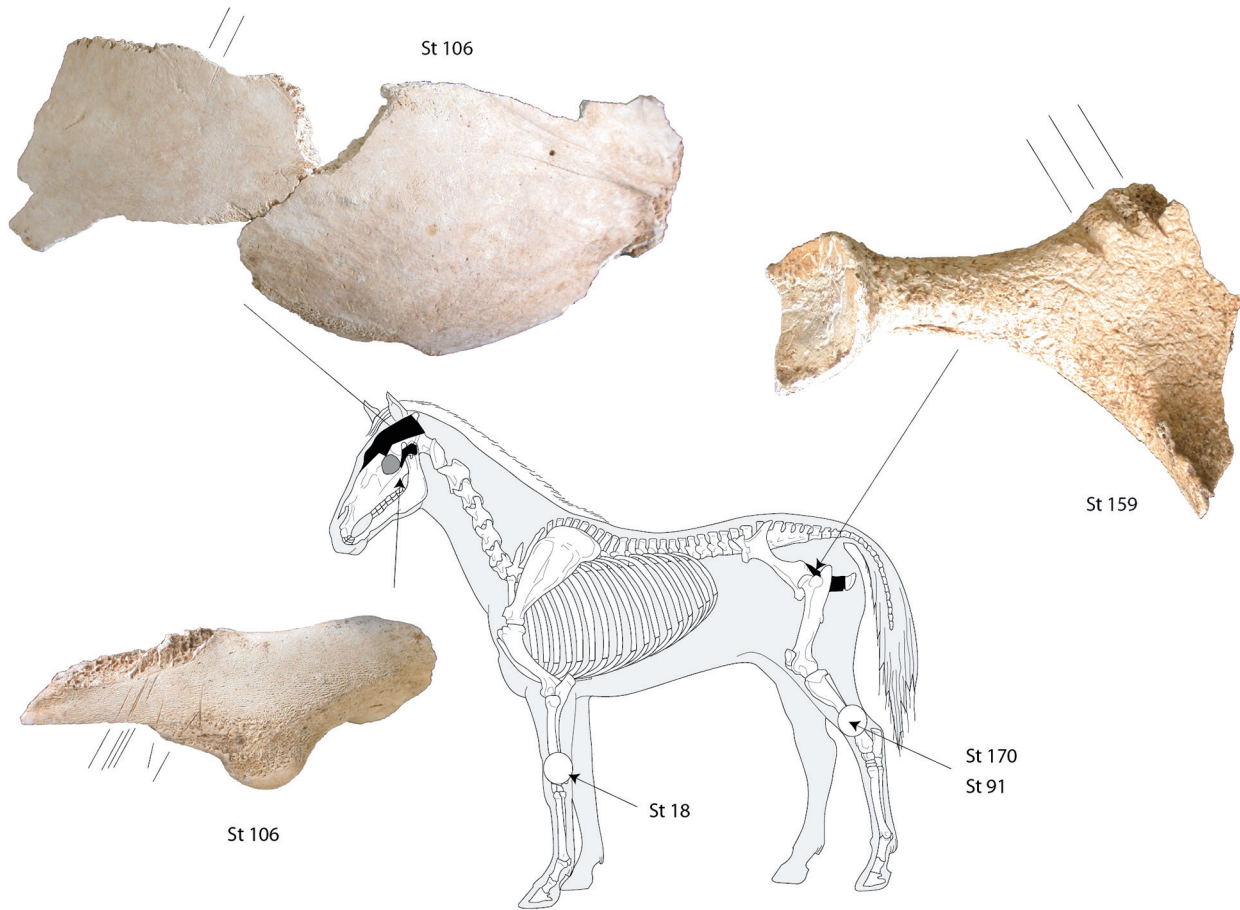


Figure 4 – Relevé des traces de consommation sur les restes de cheval à Dainville-Achicourt Gerico.
[DAO : S. Lepetz ; © M. Coutureau, Inrap, pour le dessin du squelette de cheval]

Le cheval quant à lui n'est pas mangé partout en Gaule. Sa consommation semble être liée à des contextes plutôt peu privilégiés et semble avoir été plus motivée par des contraintes que des préférences alimentaires. Ce phénomène s'observe au sein des sites, entre certains quartiers de village (à Acy Romance par exemple) qui excluent ou au contraire qui intègrent cette viande dans leur alimentation⁴. On voit par ailleurs des différences entre des sites proches les uns des autres. À Variscourt-Condé-sur-Suipe (Aisne) les chevaux sont mangés alors qu'à Villeneuve-Saint-Germain, pourtant situé à quelques kilomètres, ce n'est pas le cas. Ensuite le mode de traitement des os diffère des autres espèces. Les os sont moins fragmentés et en tout cas, ils ne sont pas systématiquement fracturés comme cela est le cas pour les os de bœuf dans lesquels on récupère la moelle.

4. Méniel 1994.

À « Gerico », les os de chevaux représentent en moyenne 4,3 % des restes, avec des variations allant de moins de 1 % dans les fosses à près de 7 % dans certains fossés.

Le nombre d'os ne rend cependant pas bien compte de la proportion de cette viande parmi l'ensemble de la diète carnée. Le poids des restes, quoique étant une méthode très imprécise, fournit une image probablement un peu plus proche de la réalité, parce que les os des gros animaux portent plus de viande que ceux du petit bétail. Ainsi on peut observer que les os de chevaux représentent près de 20 % du poids des vestiges déterminés, ce qui est tout à fait dans la moyenne des sites de cette époque, permettant d'envisager une contribution relativement élevée de cet animal à la diète carnée. Les étapes de la chaîne opératoire de la découpe sont quant à elles très difficiles à établir : ainsi, les seuls cinq os présentant des traces sur le site de Gerico (figure 4) permettent tout au plus d'attester le prélèvement de la peau (au niveau de la tête), la désarticulation (au niveau du coude) ou la mise en pièce des morceaux (pour les autres cas).

Le site de Pont-de-Metz : un relais routier d'époque romaine à cheval sur les menus

Pour la période romaine, nous verrons que les cas sont plus rares et les vestiges mis au jour dans les dépotoirs indiquent que ces viandes sont généralement délaissées. Il demeure cependant des sites remarquables qui se présentent différemment de la règle observée.

C'est le cas par exemple du site de Pont-de-Metz dans la Somme, qui a livré des vestiges d'un établissement rural d'époque romaine. Le site se développe de part et d'autre de la voie antique Amiens-Rouen. En bordure de cette chaussée, s'élèvent des bâtiments assis sur des fondations de craie. Il s'agit pour la plupart de boutiques. Des maisons, des caves et des bâtiments de stockage (de types hangars et greniers) ont été retrouvés le long de petites ruelles qui structurent l'espace interne de ce village. Des greniers, avec planchers surélevés, se situent derrière les maisons. Diverses étapes de reconstructions ont été opérées durant les cent ans d'occupation. Plus de 2000 os animaux ont été étudiés par J.-H. Yvinec⁵.

L'abondance des restes d'équidés dans les niveaux II^e-III^e siècles (entre un quart et un tiers des restes selon les structures, mais certaines en contiennent jusqu'à 90 %) associée à la situation des bâtiments en bordure de voie, permettent d'envisager la présence d'un relais routier, d'un relais à chevaux.

Mais, non content de garder et de soigner les équidés, il semble que les occupants du lieu ont pu en consommer. Ainsi, des traces de découpe ont été relevées sur quelques os : l'une a été laissée par un couperet sur une extrémité distale de fémur, lors de la désarticulation de l'os. L'autre, nettement plus discrète, témoigne de l'usage du couteau pour la décarniation sur la partie proximale d'un tibia. La définition précise des gestes qui ont causé ces traces n'est pas possible mais en raison de l'outil utilisé et de la région anatomique la première fait penser à une mise en pièce de l'animal ou du squelette et l'autre à un prélèvement de viande.

La cuisinière a du chien

Les dépotoirs des I^{er} et II^e siècles de ce site ont en outre livré de fortes quantités d'os de chien : près de 10 % du total des restes, ce qui est un niveau assez élevé. Surtout, parmi eux, 25 présentaient des traces de découpe ou des fracturations indiquant que les animaux avaient été décharnés (figure 5) et mise en pièce. La plupart du temps les proportions de restes de chiens sur les sites d'habitat à la période romaine

en Gaule du nord s'établissent autour de 2-3 % ; on est ici bien au-delà. Dans certaines agglomérations secondaires (Etaples, Beaumont-sur-Oise⁶) les niveaux sont plus élevés et sont similaires à ceux que l'on observe à Pont-de-Metz. Tout cela semble correspondre à une consommation qui pourrait être présente dans certains contextes sociaux seulement, si l'on envisage que dans les centres urbains plus importants (les chefs-lieux de cité par exemple), les effectifs d'os de canidés sont très faibles. De là, l'impérieuse nécessité d'aborder ces questions en intégrant au mieux la diversité des contextes socioculturels.

L'influence romaine sur les pratiques gauloises a été forte. Le monde romain a, comme le monde grec, négligé le cheval comme aliment et exclu également généralement le chien⁷. Cela se manifeste dans les assemblages ostéologiques de Gaule par une plus grande rareté des traces de découpe sur les os de ces espèces. La recension des cas menée sur une large zone de France du nord (voir l'étendue de la zone sur la figure 1) incluant les analyses de 863 contextes (369 sites) a permis de préciser la manière dont les pratiques hippophagiques et cynophagiques ont évolué entre La Tène ancienne et l'Antiquité tardive⁸. On a pu noter les cas où de la découpe indiquant le prélèvement de la viande était attestée et ceux où l'absence de découpe semblait avérée (on a donc exclu des décomptes les sites sans mention de présence ou d'absence). Le rapport entre les deux valeurs fournit un indice assez fiable de la fréquence des gestes. Ainsi, à La Tène C1/C2 (figure 6), plus de 46 % des 13 sites pris en compte livrent des os de chien découpés. À La Tène D1/D2, le niveau se situe à 45 % (17 sites sur 38). Une inflexion importante s'observe aux premiers siècles de notre ère puisque le niveau de représentation passe à un peu plus de 15 % (29 sites sur 187) pour se réduire encore aux III^e-V^e siècles à 9,2 % (6 sites sur 65)⁹. On assiste donc à une baisse constante de la consommation de viande de chien, baisse surtout visible à partir du changement d'ère et qui ne cessera de se poursuivre jusqu'à la période médiévale.

5. Blondiau *et al.* 2007.

6. Lepetz 1996.

7. Lepetz 1996, p. 132-135.

8. Les données ont été extraites de la base de données *base-Myos* (Lepetz, Barreau 2015), établie par S. Lepetz, J.-B. Barreau et N. Morand à partir des données publiées et non publiées mises à disposition par G. Auxiette, C. Bémilli, A. Bandelli, E. Billodeau, C. Bouet, L. Boury, S. Braguier, D. Cambou, B. Clavel, F. Decanter, S. Frère, P. Gambier, M.-P. Horard-Herbin, G. Jouanin, J.-C. Leblay, C. Lehnebach, S. Lepetz, M. Mashkour, P. Méniel, C. Mouchène-Borys, N. Morand, Th. Poulain, O. Putelat, I. Rodet-Belarbi, A. Tresset, A. Vadet et J.-H. Yvinec.

9. L'ensemble de ces différences sont statistiquement significative au seuil de probabilité de 1 %.

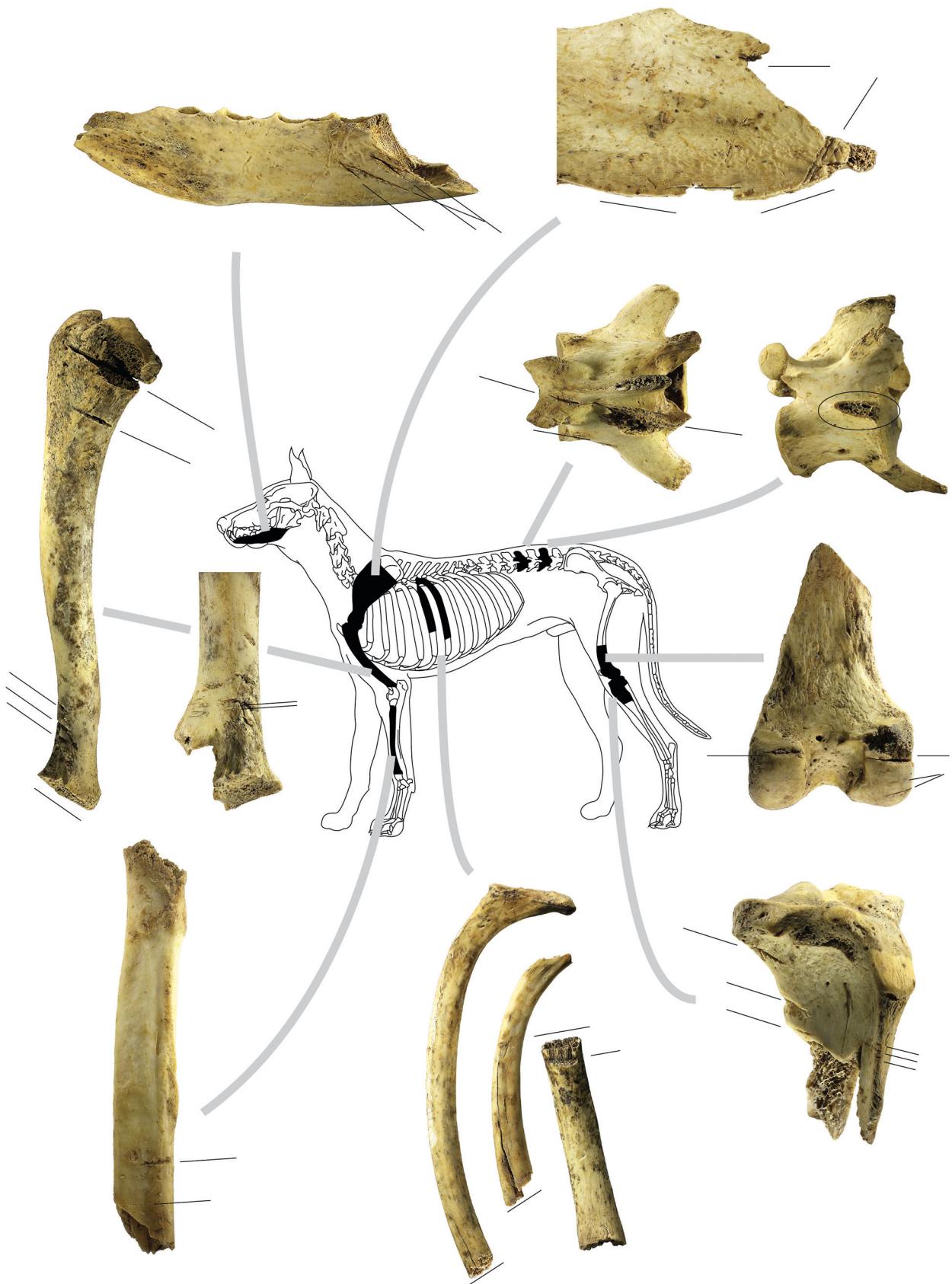


Figure 5 – Relevé des traces de consommation sur les restes de chien à Pont-de-Metz.
[DAO : S. Lepetz ; © M. Coutureau, Inrap, pour le dessin du squelette de chien]

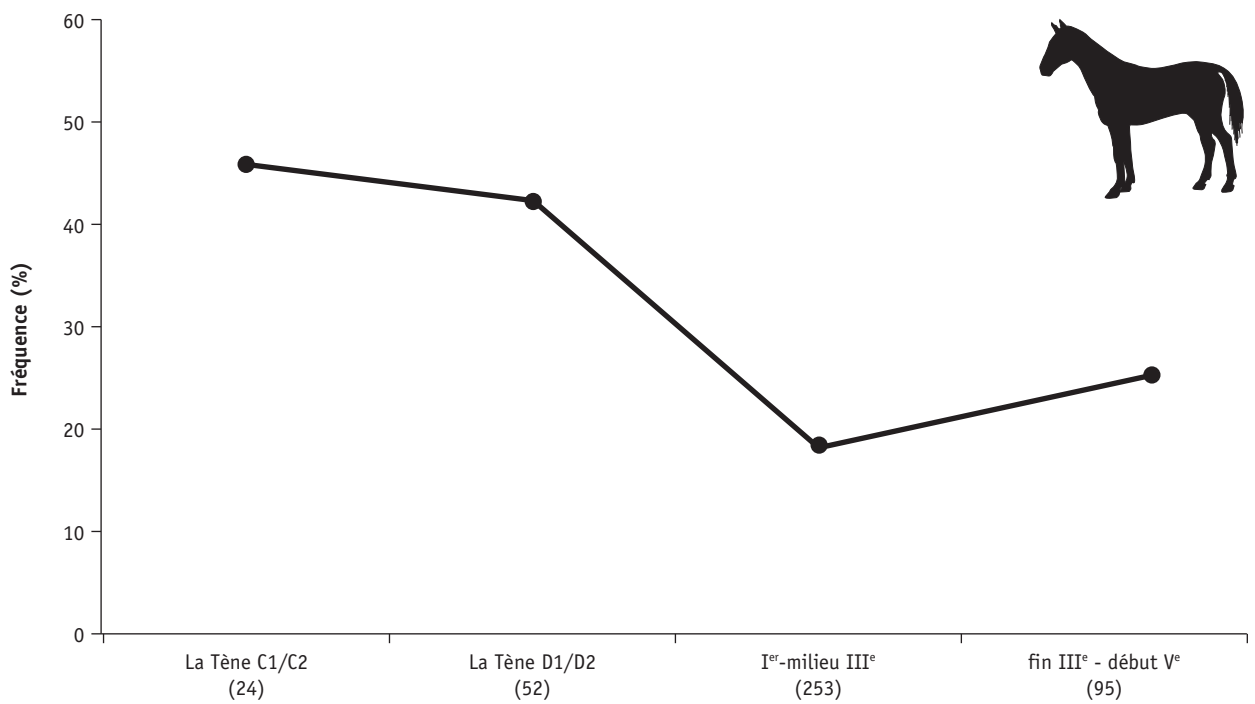
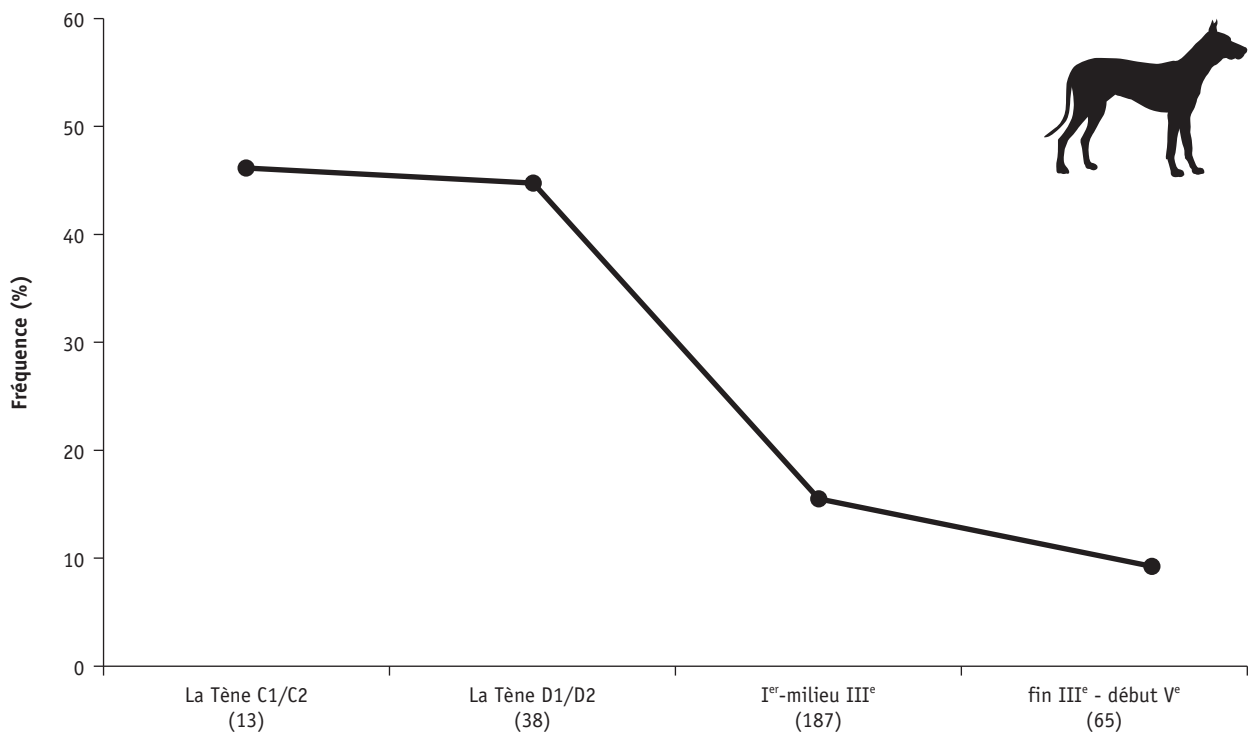


Figure 6 – Évolution (en %) de l’occurrence de sites livrant des traces de la consommation du chien et du cheval entre La Tène C1 et l’Antiquité tardive. Le nombre d’assemblages pour la période considérée est donné entre parenthèses. [© S. Lepetz]

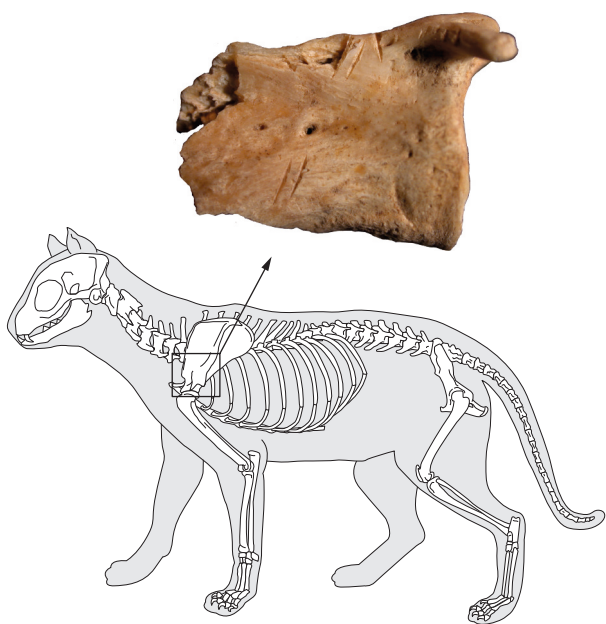


Figure 7 – Scapula de chat présentant des traces de découpe (Marquion, fouilles 32, secteur 21, structure 742, fin 1^{er}-début II^e siècles). [Cliché : G. Jouanin ; DAO : S. Lepetz ; © M. Coutureau, Inrap, pour le dessin du squelette de chat]

Il est intéressant de remarquer que le cas des équidés est différent.

Sur les 351 assemblages où a pu être relevée une absence ou une présence de traces sur les os, 46 % des cas de La Tène C1-C2 (11/24) se sont révélés positifs ; une légère baisse, 42,3 %, caractérise la période de La Tène D1/D2 (22/52 assemblages) avant une inflexion remarquable (22 %) à la période augustéenné (5 sites positifs sur 22)¹⁰. L'influence romaine est nette, cette viande est délaissée assez rapidement, même s'il faut remarquer que la décroissance s'initie dès LT D1-D2.

La baisse au 1^{er} siècle se poursuit avec 18 % (12 sur 66) avant de marquer une légère inflexion à partir de la fin du III^e siècle, puisque les sites positifs sont de nouveau plus nombreux avec 22 % des assemblages (soit 21 sur 95) livrant des traces de consommation.

Aux changements alimentaires du début de notre ère succède dans l'Antiquité tardive une nouvelle évolution caractérisée par une reprise de l'hippophagie. La différence entre le cas du chien, dont le statut ne sera fondamentalement pas remis en cause, et les équidés, permet d'exclure une simple réminiscence de pratiques anciennes pour expliquer le phénomène, pour plutôt préférer une hypothèse liée à une

évolution propre à la période ou influencée par les cultures germaniques. Les exemples de consommation de chats à la période romaine sont infiniment rares. Seul le site de Marquion (Pas-de-Calais)¹¹, où la découverte d'un élément de scapula, marqué par des incisions fines en face ventrale, atteste sans équivoque la récupération de la chair¹² (figure 7).

AU MOYEN ÂGE, DES ANIMAUX DE COMPAGNIE EN ACCOMPAGNEMENT ?

Les causes de mortalité des animaux de compagnie

Viellissement, maladies et accidents demeurent les agents les plus communs de décès, du moins quand l'animal a un maître. Incidemment, les meutes de chiens courants restent sans doute les plus exposées à cette dernière cause de mortalité, le danger d'être tué au cours d'une chasse se doublant du péril, moindre, mais réel, de tomber sous les crocs de l'un de ses congénères.

Quant aux chiens errants, ils sont d'autant plus susceptibles de connaître une fin prématurée : leurs aboiements intempestifs et les agressions dont ils se rendent coupables en font, de tout temps, des nuisances vivantes. Aussi, dans les villes du Bas Moyen Âge, il n'est pas rare que la tâche d'abattre les chiens vagabonds soit ajoutée aux prérogatives d'un professionnel (bourreau, hommes du guet, etc.) ou qu'elle soit confiée à un personnage spécifique, le « tue-chiens » ou « tue-kiens »¹³. Enfin, durant les épisodes épidémiques, la suspicion inspirée par les animaux « gyrovagues » tend à s'amplifier, méfiance dont chats et chiens ont largement fait les frais.

Dans cet ordre d'idée, un ensemble faunique¹⁴ découvert à Rennes¹⁵ témoigne d'une tentative de régulation des populations canine et féline au XVI^e siècle, vraisemblablement dans un but prophylactique¹⁶. La découverte d'au moins 32 chiens et 5 chats dans une toute petite partie du comblement d'un puisard de l'hôtel-Dieu de cette cité a pu être accidentelle, mais le relevé d'indices de coups localisés sur de nombreux crânes de chiens (une partie de la face se trouve enfoncée, indiquant un choc très violent) témoigne de la mise à mort de la majorité d'entre eux.

10. Seuls ont été retenus les cas de prélèvement de viande ou de mise en pièce de boucherie. Les traces liées au prélèvement de la peau, des tendons ou de la récupération de matière première osseuse ont été exclues.

11. Fouilles Cl. Barbet, INRAP.

12. Étude G. Jouanin.

13. Leguay 1999.

14. Les cas médiévaux et modernes décrits dans ce texte constituent la totalité des observations effectuées à partir d'un corpus de plus de 300 contextes publiés ou inédits pour le tiers nord de la France.

15. Pouille 1998.

16. Clavel 2010a.

Ces campagnes d'éradication sont parfois même périodiques et coïncident avec des pratiques ailurophagiques : à Besançon, C. Olive est ainsi parvenu à corréler la consommation du chat aux XIII^e-XIV^e et XVI^e siècles à une coutume locale, la fête dite de la « Tue-chat »¹⁷.

La valorisation des carcasses

Qu'elles soient fortuites ou provoquées, la mort des commensaux constitue une aubaine : les peaux de chien, et plus encore de chat, se monnaient aux périodes médiévales et modernes. Cette assertion se décline dans différentes sources écrites¹⁸ et se vérifie très largement dans les assemblages archéozoologiques. En effet, les stigmates témoignant du dépouillement des commensaux se rencontrent trop fréquemment pour entreprendre de recenser ici les sites présentant de telles occurrences (figure 8)¹⁹.

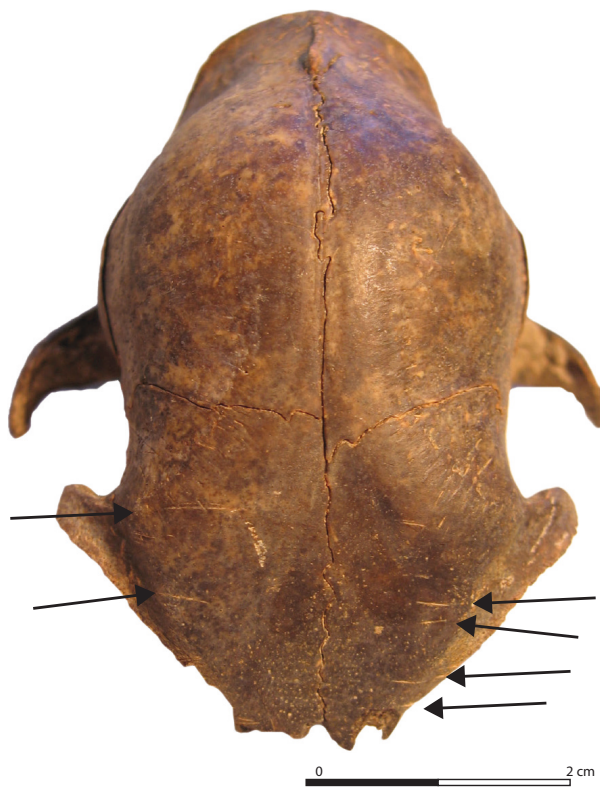


Figure 8 – Crâne de chat présentant des traces de dépouillement (Étampes, Essonne, IX^e-XI^e siècles, st. 3088). [Cliché : C. Bémilli ; DAO : B. Clavel]

En revanche, les traces de découpe attestant un prélèvement de la viande sont incomparablement plus rares que celles prouvant l'écorchement de l'animal. Ce constat appelle nécessairement la conclusion selon laquelle la viande canine ou féline n'a que peu ou pas d'utilité dans les sociétés médiévales et modernes. Cette hypothèse concorde d'ailleurs largement avec les mises en garde émaillant la littérature contemporaine. En effet, dès les débuts du Haut Moyen Âge, la chair canine et féline est proscrite des tables, sans ambiguïté possible, par les Pénitentiels : chien et chat, au même titre que le rat, sont réputés appartenir aux bêtes « immondes »²⁰. Encore faut-il préciser que l'Église se montre plus clément quand le pêcheur se trouve pressé par la faim²¹. Toujours est-il que les rejets alimentaires ne livrent que rarement des ossements félins ou canins prouvant une mise en pièce, une décarnisation ou une préparation culinaire. Aux X^e-XI^e siècles, un tibia de chien tranché a cependant été découvert en contexte urbain, à Étampes²² (91). Également durant le Haut Moyen Âge, mais cette fois en contexte rural, nous pouvons encore relever un crâne de chien grillé à Loon-Plage²³ (Nord, figure 9) et un fémur de chat affecté d'une incision fine sur le site « Les Petits Ormes »²⁴ (Saint-Pathus, Seine-et-Marne).

De même, la description des risques liés à la cynophagie et l'ailurophagie humaines, livrée par Hildegarde de Bingen au XII^e siècle, est de nature à décourager les amateurs de viande les plus intrépides. Selon l'abbesse, la chair du chien « ne vaut rien pour l'homme, son foie et ses entrailles sont presque vénéneux, et, pour cette raison, son haleine également est nocive ». Son opinion sur la viande de chat n'est pas plus encourageante : « manger du chat trouble les sens et sa chair vénéneuse infecte celle de l'homme qui l'a ingérée ». Il est vrai que les commentateurs soulignent l'alarmisme d'Hildegarde de Bingen et que des éléments du chat²⁵ ou du chien²⁶ sont inclus à la pharmacopée médiévale. Néanmoins, il faut encore préciser que ces ingrédients sont plus souvent appliqués qu'absorbés par les malades, d'une part, et que la croyance selon laquelle la cervelle de chat empoisonnait celui que la consommait reste vivace jusqu'à la fin du Moyen Âge, d'autre part.

17. Olive 1990.

18. Bobis 2000.

19. On observe un traitement similaire des félins sur les sites anglais et irlandais, Poole 2015.

20. Bonnassie 1989 ; Bonis 2000.

21. Bonnassie 1989.

22. Peixoto *et al.* 2012.

23. Dessouter *et al.* 2016.

24. Hurard *et al.* 2011.

25. Bobis 1997.

26. Glansdorff 2014.

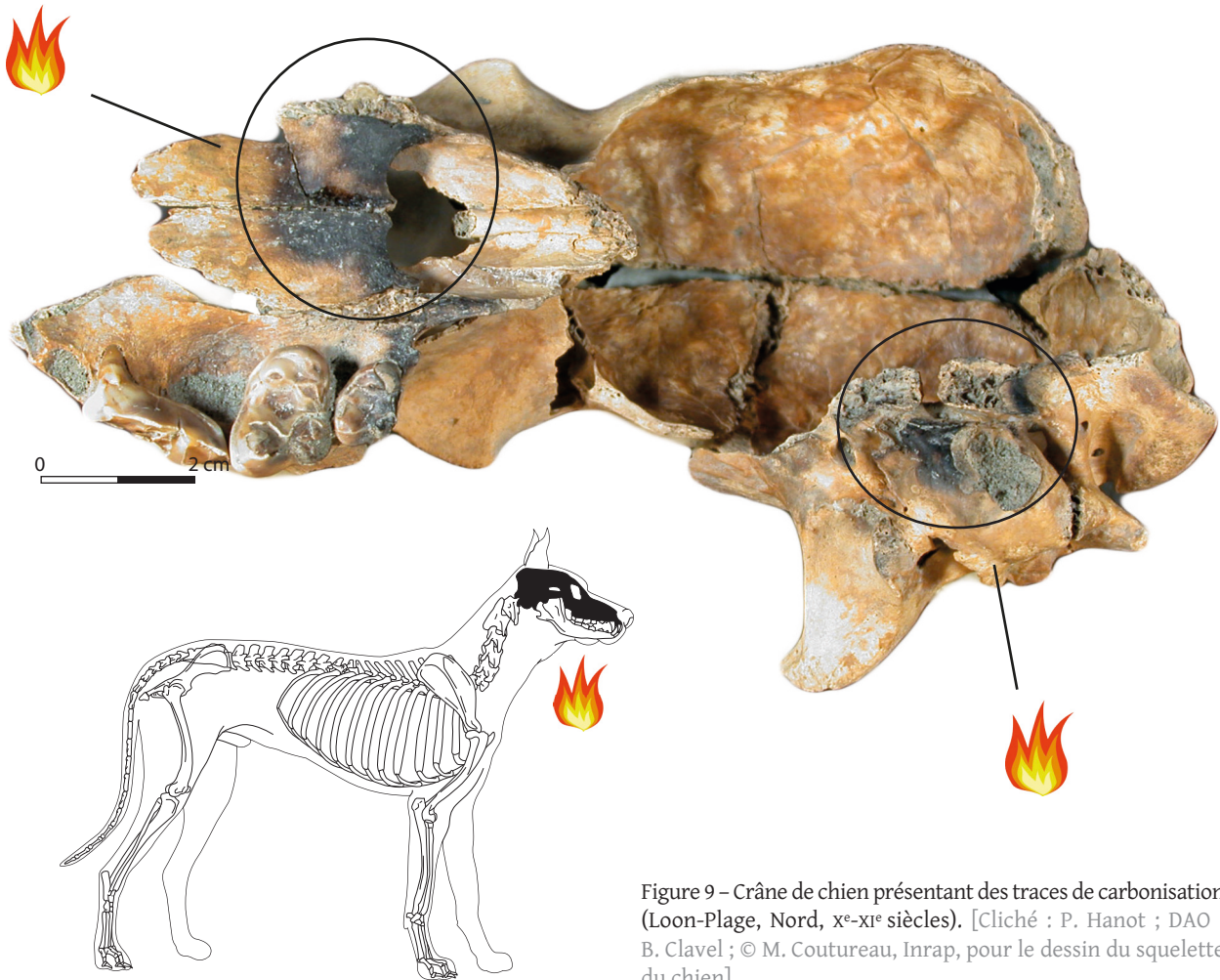


Figure 9 – Crâne de chien présentant des traces de carbonisation (Loon-Plage, Nord, x^e - xI^e siècles). [Cliché : P. Hanot ; DAO : B. Clavel ; © M. Coutureau, Inrap, pour le dessin du squelette du chien]

Compte-tenu de la mauvaise réputation faite à la viande de commensaux, il serait tentant de lui rechercher d'autres finalités que l'alimentation humaine. En ce sens, un corpus osseux daté du xVI^e siècle pose question. L'ensemble, découvert au pied du Donjon de Vincennes²⁷, totalise 1 500 ossements²⁸. Parmi eux, 639 ont été attribués au daim et, circonstance plus déconcertante, 147 au chien ainsi que 72 au chat. Les stigmates observés sur plusieurs os de chiens restent difficilement imputables au prélèvement de la peau. Ainsi, la désarticulation du fémur ou la séparation du sacrum d'avec l'ilium, de même qu'une lombaire fendue, indiquent une mise en pièces des animaux. Or, cette opération se trouve parfaitement inutile au cours du processus de dépouillement. Par ailleurs, des incisions fines relevées sur un humérus trahissent sans doute la récupération de viande. La découverte de ce dépôt moderne, mêlant ossements de daims, de chats et de chiens, témoigne peut-être d'une activité

particulière, probablement en relation avec le personnel d'un équipage de vénerie : la proximité d'un parc à daims rend tout à fait plausible cette dernière hypothèse. L'une des motivations présidant à la mise en place de cet amas pourrait être la récupération de la peau et des bois de daims. Parallèlement, de manière ponctuelle ou non, cette structure sert à l'évacuation des dépouilles de chiens et de chats, laquelle s'accompagne d'une récupération de viande. Quant à l'utilité de cette dernière, peut-être fournit-elle l'occasion aux valets de chiens d'exploiter ces charognes pour nourrir la meute ? Ou éventuellement d'agrémenter le menu des oiseaux de proie d'un équipage de fauconnerie ? Enfin, notons que des mentions tardives laissent imaginer que des morceaux de chat ou de chien ont pu servir à appâter le poisson ou à faciliter le piégeage des nuisibles.

Ces derniers développements tendent à démontrer que la preuve d'un décharnement des commensaux ne doit pas systématiquement être corrélée à une consommation humaine. Cependant, il est des cas où cette possibilité se trouve plus difficile à écarter.

27. Chapelot, MacIntyre 2002.

28. Clavel 2010b.

La consommation involontaire : le boucher de Saint Quentin, un sacré gredin...

Si les contours de l'interdit dont est frappée la viande de commensaux restent difficiles à dessiner, le profond dégoût qu'inspirent ces dernières ne fait aucun doute. Ce dédain se mue en une véritable aversion chez certaines élites modernes, en l'espèce peut-être aggravée par les superstitions attachées à la viande de chat, comme le démontre une anecdote relatée par Montaigne²⁹ :

Je sçay qu'un gentil'homme, ayant traicté chez lui une bonne compagnie, se vanta trois ou quatre jours après, par manière de jeu (car il n'en estoit rien), de leur avoir fait manger un chat en paste ; de quoi une damoyelle de la troupe print telle horreur, qu'en estant tombée en un grand dévoyement d'estomac et fièvre, il fut impossible de la sauver.

La réaction suscitée est sans contexte exagérée et suffisamment exceptionnelle pour mériter d'être racontée... Il n'en demeure pas moins que cette mauvaise plaisanterie, même faite aux meilleures tables, reste suffisamment crédible pour provoquer un tel résultat ! Puissamment ancrée dans l'imaginaire, la crainte de consommer un aliment vil ou corrompu s'exprime avec d'autant plus d'acuité quand il s'agit de denrées carnées : ainsi en vient-on à se défier de l'hôte indélicat, et plus promptement encore du boucher ou du charcutier malhonnête...

Cette fraude aux allures de contes de bonnes femmes, à laquelle certaines lasagnes confèrent d'ailleurs une savoureuse actualité, s'est pourtant jouée dans la ville de Saint-Quentin³⁰, au xv^e siècle. En effet, lors des fouilles menées place Babeuf, une fosse dépotoir suspecte, comblée au xv^e siècle, a été mise au jour. Située en fond de jardin, cette structure a livré un ensemble faunique, comptant près de 7000 pièces osseuses et dentaires de mammifères, dont les caractéristiques s'apparentent nettement à celles d'un rejet de boucherie, tant en termes de composition de l'assemblage qu'en termes de distributions anatomiques³¹. De prime abord, la présence, dans ce contexte, de 22 restes de chiens et 49 vestiges de chats demeure pour le moins troublante. Par ailleurs, outre les dimensions de l'assemblage, la grande maîtrise de l'opérateur, dont témoignent les stigmates des outils laissés sur les os, suggère l'intervention d'un professionnel aguerrri. Or, cet artisan chevronné n'a pas exercé uniquement son art sur les bêtes de boucherie... Les ossements de chiens ou

de chats trouvés portent également des traces de découpe, lesquelles ne font parfois aucun doute quant à leur finalité : décharner les petites carcasses. Ainsi, si un crâne de chat se trouve marqué par des incisions caractéristiques d'un dépouillement, les stries relevées sur un humérus de la même espèce sont difficilement imputables au prélèvement de la peau (figure 10). Il en est de même des os de chiens : les stigmates observés sur une scapula, un humérus, une ulna et un fémur témoignant d'une mise en pièce ou d'un prélèvement de la viande (figure 11). Notre boucher a, semble-t-il, fait feu de tout bois et il aura fallu un demi-millénaire pour confondre la fourberie de ce praticien aux pratiques douteuses...

Dans ce cas, cynophagie et ailurophagie sont nécessairement excusables, l'absorption des viandes litigieuses se faisant à l'insu des consommateurs. Une seconde hypothèse rendant ces pratiques tolérables est l'impérieuse nécessité de se nourrir.

La consommation humaine contrainte

Classiquement, les descriptions concernant la consommation de chat ou de chien se trouvent étroitement associées aux récits de siège. La recension entreprise par L. Bobis (2000), bien que centrée sur le chat, suffit à se convaincre que cette pratique, en de telles circonstances, est un triste refrain durant toute la période médiévale. Nous nous contenterons ici de citer un témoignage moderne, dont le détail laisse peut-être mieux transparaître la détresse des assiégés. En effet, pendant le siège de Paris par Henri IV et la défense de la ville par la Ligue et le duc de Mayenne (1590), Pierre de l'Estoile décrit en ces termes la famine qui règne dans la capitale :

le pauvre peuple, qui commençoit à mourir à tas, manger les chiens morts tous crus par les ruës ; autres mangeoient les trippes qu'on avoit jettés dans le ruisseau, autres des rats et souris qu'on avoit semblablement jettés, et quelques-uns les os de la teste des chiens moulus [...].

Néanmoins, l'horreur de la famine n'est pas l'apanage de la guerre : quotidiennement les plus nécessiteux se trouvent réduits à une nourriture infâmante. Ainsi, au xiv^e siècle dans les faubourgs de Laon³², des restes osseux canins décharnés (fémur, scapula) ont été découverts dans des fosses d'extraction de pierres converties en dépotoir³³. Les auteurs de ces rejets pourraient bien être les ouvriers carriers eux-mêmes ou des riverains partageant une condition aussi

29. Bobis 1997, 2000.

30. Hosdez *et al.* 2013 ; Clavel 2016.

31. Hosdez *et al.* 2013.

32. Galmiche 2014.

33. Jouanin 2016.

Figure 10 – Ossements de chats présentant des traces de découpe (Saint Quentin, Aisne, structure 21, xv^e siècle). [Cliché : A. Bandelli ; DAO : B. Clavel ; © M. Coutureau, Inrap, pour le dessin du squelette de chat]

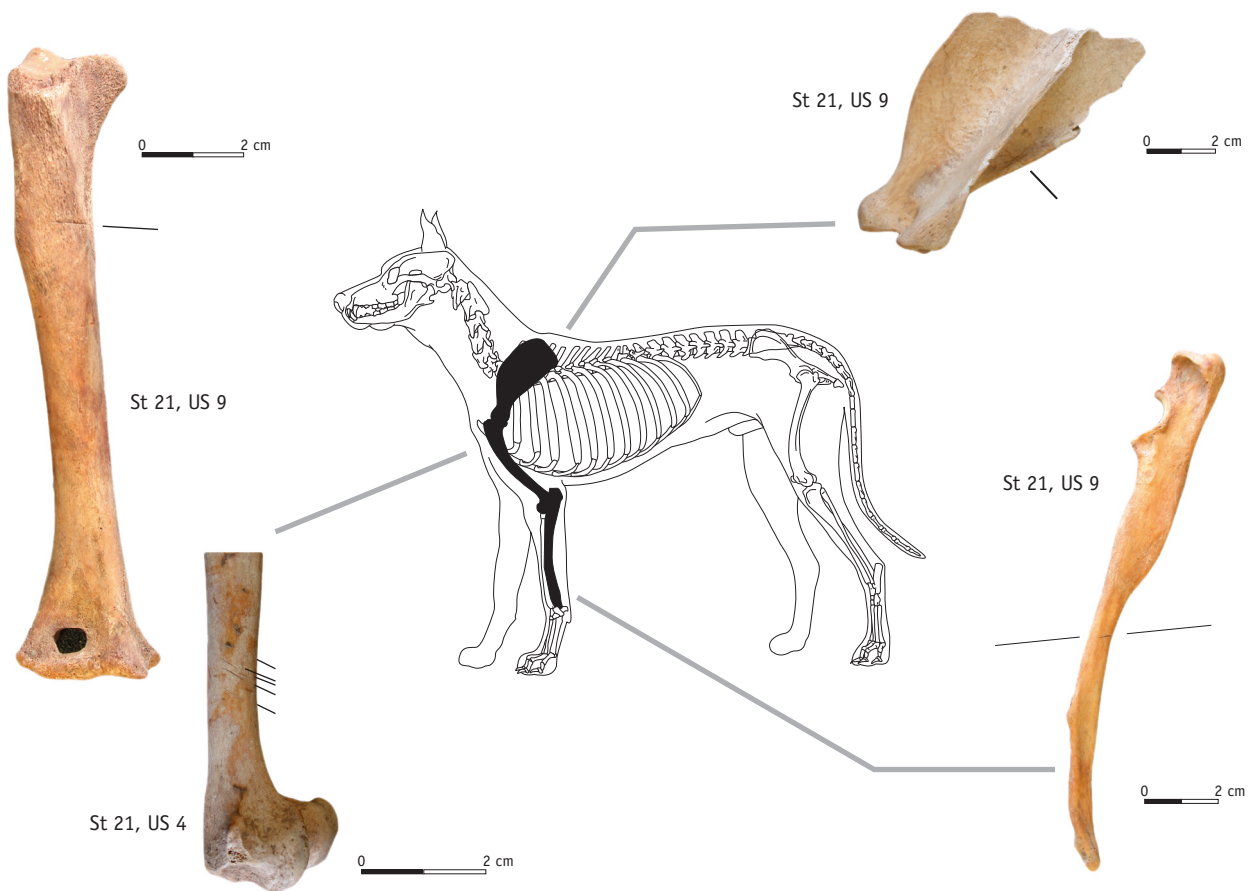
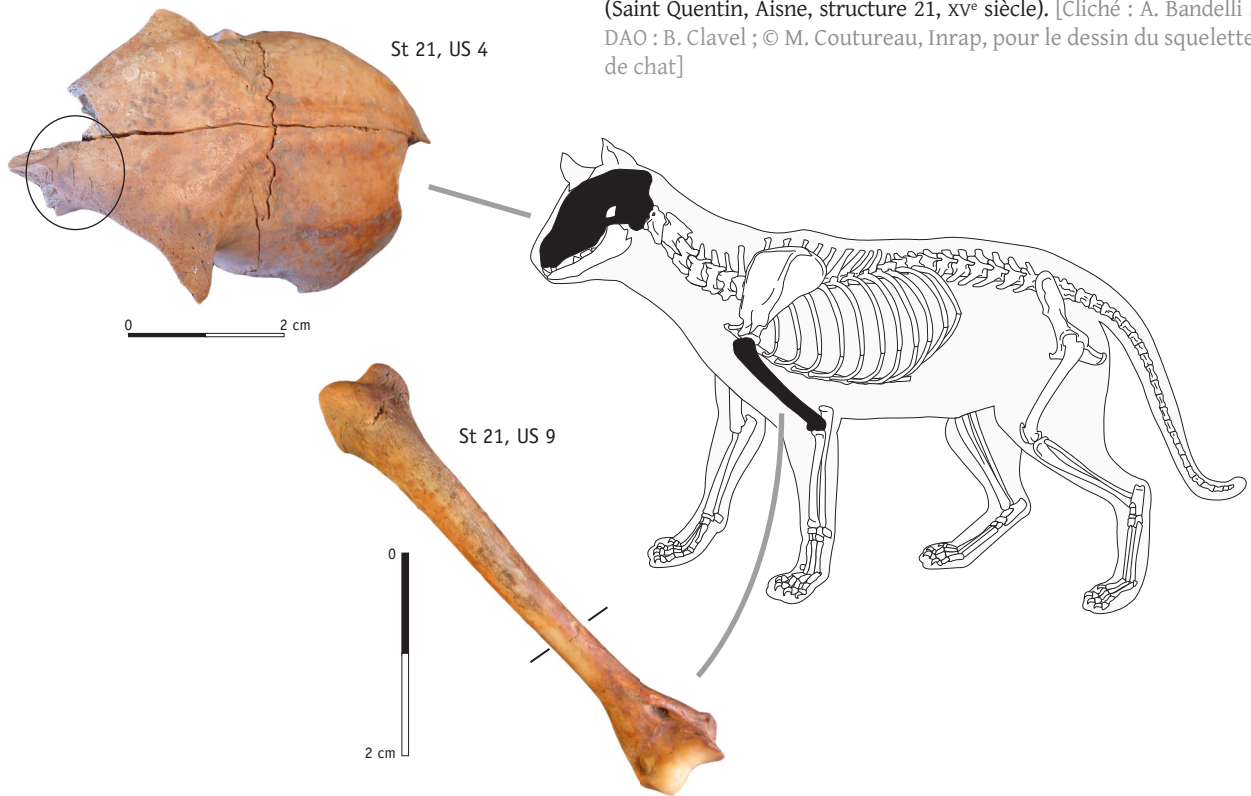


Figure 11 – Ossements de chiens présentant des traces de découpe (Saint Quentin, Aisne, structure 21, xv^e siècle). [Cliché : A. Bandelli ; DAO : B. Clavel ; © M. Coutureau, Inrap, pour le dessin du squelette de chien]

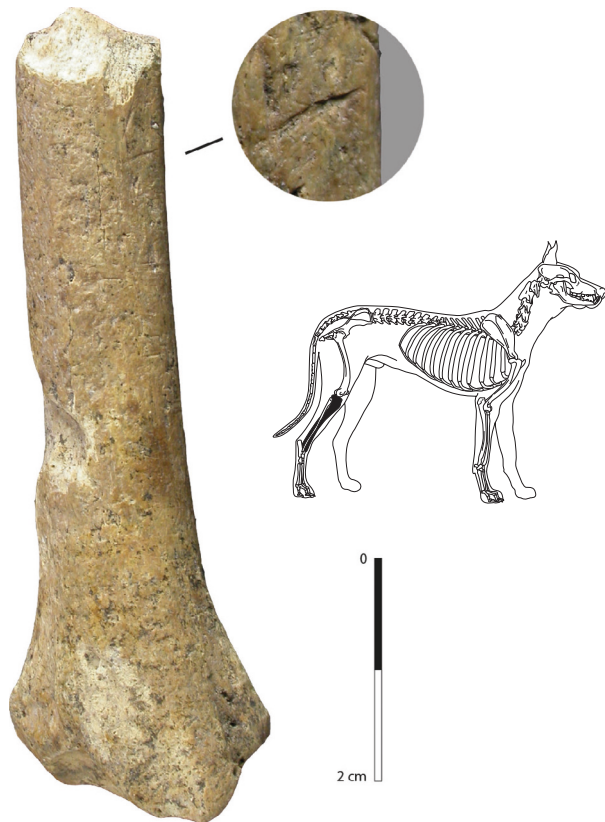


Figure 12 – Tibia gauche de chien avec incisions fines (Orléans ZAC Bourgogne « Rue Saint-Flou », Loiret, US 6088, XIV^e siècle). [Cliché : O. Robin ; DAO : B. Clavel ; © M. Coutureau, Inrap, pour le dessin du squelette de chien]

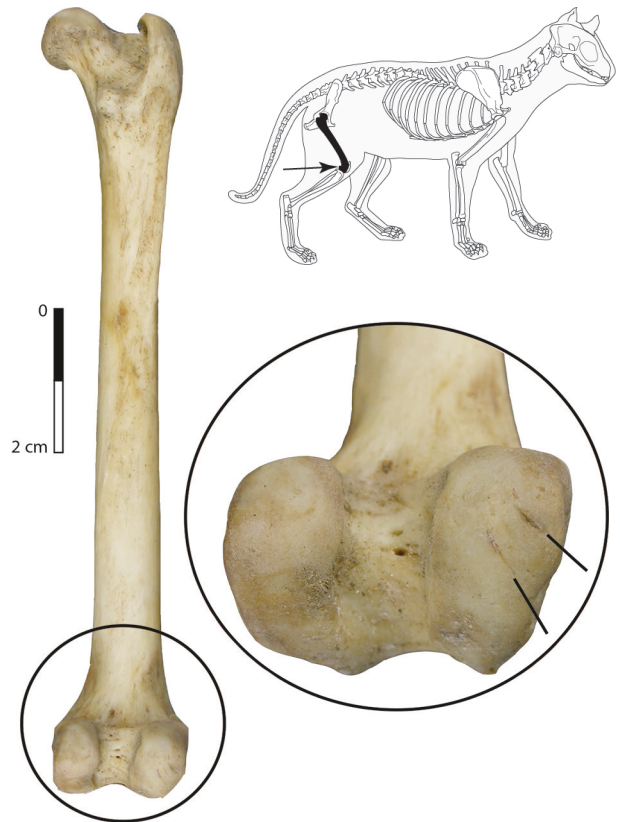


Figure 13 – Incisions fines sur l'extrémité distale d'un fémur de chat (Paris, Sainte Barbes, fosse F.4, XV^e siècle). [Cliché/DAO : B. Clavel ; © M. Coutureau, Inrap, pour le dessin du squelette de chat]

modeste. De même, au XV^e siècle, la triste besogne du tue-chien attirait son cortège d'affamés, tel qu'il est décrit dans le Journal d'un Bourgeois de Paris : « quant le tueur de chiens avait tué des chiens, les pauvres gens le suivaient aux champs pour avoir la chair ou les tripes pour les manger »³⁴. Dans le même ordre d'idée, certains médecins émus par les malheurs du temps, à l'instar de Sylvius au XVI^e siècle, considèrent alors certaines viandes honteuses comme bienfaites³⁵. Tous les animaux, tous les oiseaux qu'un paysan ou un citadin pouvait attraper étaient, selon lui, comestibles.

Globalement, les contextes urbains offrent préférentiellement les témoignages de cynophilie ou d'ailurophilie au Bas Moyen Âge. Sans prétendre à une quelconque exhaustivité, des incisions fines observées sur un humérus et un ulna de chat au XIV^e siècle, respectivement à Gravelines³⁶ et à Bondy³⁷ (rue Henry-Barbuse) vont en ce sens. Au cours du

même siècle, des tibias de chiens découpés ont été mis en évidence sur les sites urbains de la Médiathèque de Reims³⁸ et de la rue Saint-Flou à Orléans³⁹ (figure 12). Enfin, les exemples du collège Sainte-Barbes⁴⁰ (XIV^e siècle) et de l'hôtel de Mongelas⁴¹ (XV^e siècle), méritant de plus amples développements, ne viennent pas non plus contrarier ce schéma⁴².

Sur le site du Collège Sainte-Barbe, rue Valette à Paris, les ensembles fauniques collectés⁴³ se rapportent essentiellement à l'alimentation des riverains. Pourtant, une fosse, dont le contenu est daté du XIV^e siècle, contient un fémur de chat attestant une désarticulation du genou (figure 13) et un coxal

34. Cité dans Leguay 1999, p. 55.

35. Dupèbe 1982.

36. Cercy *et al.* 2011.

37. Poignant *et al.* 2016.

38. Balmelle *et al.* 2005 ; Clavel 2009.

39. Josset *et al.* 2011.

40. Robin 2002.

41. Roms, Thomas 2006 ; Thomas *et al.* 2010.

42. Pour mémoire, il faut encore mentionner un fémur de chien, tranché en sa partie médiane, découvert dans une ferme à Tiercé (Maine-et-Loire, Guérin *et al.* 2006). Cependant, ce reste issu d'un assemblage rural n'est renseigné que par une datation large : il appartient à la période médiévale, donc potentiellement au Haut Moyen Âge ou au Moyen Âge central.

43. Étude B. Clavel.

prouvant la séparation de l'aile iliaque du sacrum (figure 14). La parcelle concernée se trouvait occupée, durant le ^{xiv}^e siècle, par l'hôtel de Bourgogne : ce n'est qu'au début du ^{xv}^e siècle que la bâtisse se trouve abandonnée et vendue au Collège de Reims.

De même, le comblement de la cave médiévale de l'hôtel de Mongelas concerne des rejets d'origine alimentaire. Une discrète présence d'éléments de chiens et de chats se vérifie néanmoins sur toute la séquence stratigraphique, ce qui demeure un trait habituel des échantillons urbains médiévaux et modernes (relégation des charognes, pratique du dépouillement, etc.). Seul un fémur de chat, daté du ^{xv}^e siècle, porte des traces de couteau sur une part de sa diaphyse. Un tibia de chien de la même époque se trouve marqué par la lame d'un couteau. Or, les caractéristiques des reliefs alimentaires contemporains des restes de chat et de chiens suspects tranchent singulièrement avec celles des ensembles antérieurs et postérieurs. En effet, à considérer les proportions respectives des trois espèces de rapport, il apparaît que le régime carné repose alors essentiellement sur le bœuf. Par ailleurs, les ressources d'appoint classiques, telles que la volaille et le petit gibier, sont peu représentées. Quant à la qualité de la viande bovine, l'approvisionnement se voit assuré, pour la plus grande part, par des animaux de réforme. Enfin, le morcellement accru des pièces osseuses et la consommation de bas morceaux témoignent de l'exploitation la plus complète des carcasses. Ainsi, le défaut de diversité dans l'apport carné, la relative médiocrité des produits bovins, ainsi que le choix des morceaux, trahissent sans doute des restrictions dans le ravitaillement ou la modestie de l'alimentation d'occupants démunis. En l'espèce, la consommation

de viande de chat se corrèle donc effectivement à un épisode de relative privation.

Enfin, remarquons que les niveaux d'abandon de la maison de la Villeneuve du Temple contiennent encore un tibia de cheval, sur lequel ont été assésés des coups de couperet. Ainsi, il semble que les lieux de la cynophagie et de l'ailurophagie soient également ceux de l'hippophagie : ce constat prend toute sa logique si on admet que ces trois comportements résultent de motifs similaires...

LES ÉQUIDÉS AUXILIAIRES DE TOUJOURS, ALIMENTS D'UN JOUR

Les causes de mortalité des équidés

Outre la vieillesse, les causes fortuites de mortalité équine sont multiples : à l'abattage consécutif à des lésions traumatiques incurables (accidentelle ou développée par un usage inapproprié de l'animal) se conjuguent les diverses maladies dont l'issue est potentiellement fatale.

La pratique de l'équarrissage

L'abandon ponctuel d'une carcasse d'équidé isolée, tant en milieu rural qu'en milieu urbain, s'illustre régulièrement dans les contextes romains, médiévaux et modernes. Dans ce cas de figure, la dépouille de l'animal ne fait, en principe, l'objet d'aucune valorisation : l'enfouissement vise essentiellement à limiter au plus tôt les nuisances occasionnées par une charogne laissée à l'air libre. Dans les cités, où l'espace disponible rend d'autant plus problématique la relégation du cadavre, les habitants ont le

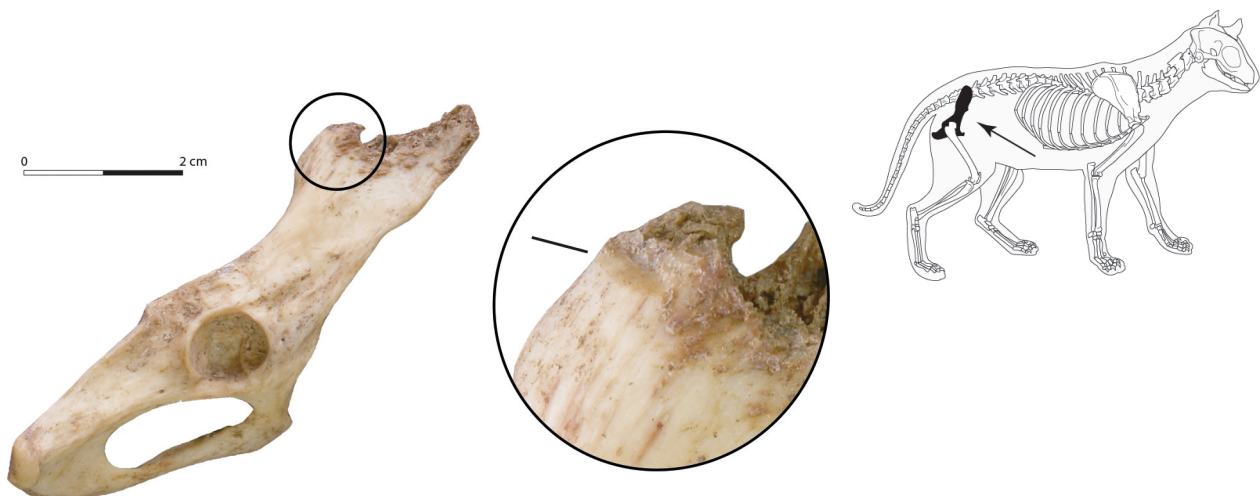


Figure 14 – Découpe sur l'extrémité proximale d'un coxal de chat (Paris, Sainte Barbes, fosse F.4, ^{xv}^e siècle).
[Cliché / DAO : B. Clavel ; © M. Coutureau, Inrap, pour le dessin du squelette de chat]

plus souvent recours à la fosse individuelle de fond de jardin. Cet usage s'illustre, entre autres, à Tours (XIII^e-XIV^e siècle⁴⁴), Amiens⁴⁵ (XVI^e siècle)⁴⁶, ou Bourg la Reine⁴⁷ (XIV^e siècle)⁴⁸.

En revanche, dans une logique radicalement différente, des accumulations d'ossements d'équidés, toujours plus nombreuses et imposantes, s'observent dans les villes romaines⁴⁹, du Moyen Âge⁵⁰ et de l'époque moderne⁵¹. L'écrasante majorité de ces dépôts présentent des caractéristiques intrinsèques communes, bien que des disparités puissent s'observer dans des contextes atypiques⁵². En effet, il s'agit essentiellement de rejets mono-spécifiques, témoignant d'une sélection des individus et des pièces anatomiques et présentant de discrètes traces de découpe. Par ailleurs, ces rejets sont classiquement évacués en périphérie ou à l'extérieur de la ville.

L'abondance des ossements d'équidés, les distortions relevées dans les profils de répartitions anatomiques et la distribution des stigmates de découpe engagent à reconnaître, dans ces assemblages, les déchets produits au cours d'opérations d'équarrissage. Or, des descriptions tardives laissent entrevoir la variété des produits extraits à l'issue de ce traitement des carcasses équine : l'hygiéniste Parent-Duchatelet, au XIX^e siècle (1827), cite ainsi la peau, le crin, la corne, les os, la graisse, les boyaux, le sang et la viande.

Cependant, le relevé des marques laissées par le couteau de l'équarrisseur, ténues et difficiles à interpréter, ne permet que rarement de conclure à un prélèvement des masses musculaires. En outre, l'archéozoologue se heurte au même écueil que celui rencontré au sujet des restes canins et félins : une fois démontré la récupération des éléments carnés, encore faut-il se convaincre que ces derniers sont bien dédiés à l'alimentation humaine... Entre autres usages, la viande équine a fourni un complément à l'alimentation des chiens de chasse, du moins à partir du XVI^e siècle⁵³.

L'hippophagie

Concernant la période alto-médiévale, la source textuelle constamment invoquée au sujet de l'interdit

frappant la viande d'équidés demeure la correspondance de l'évêque Boniface entretenue avec les papes Grégoire III et Zacharie au VIII^e siècle. Les pontifes, dans deux lettres respectivement datées de 732 et 751, condamnent sans équivoque la consommation de viande chevaline. Néanmoins, la postérité de ces textes paraît extrêmement limitée : si certains Pénitentiels soulignent parfois que l'hippophagie n'entre pas dans les habitudes alimentaires, aucune mention ultérieure aux lettres pontificales ne réitère une interdiction explicite⁵⁴. Par conséquent, la consommation de chair de cheval, par ailleurs attestée par les vestiges osseux⁵⁵, n'était vraisemblablement pas alors perçue comme une pratique déviante : on en veut notamment pour preuve la lettre du Capitulaire *De villis* (XXIII) dû à Charlemagne : « Nos intendants doivent, quand ils sont de service pour la fourniture des viandes, avoir en réserve des bœufs boiteux, mais sains, et des vaches et des chevaux non galeux, ou d'autres bestiaux non malades »⁵⁶.

En revanche, les témoins d'une activité hippophagique sont plus rares à partir du Moyen Âge central et revêtent véritablement un caractère d'exception au Bas Moyen Âge. À l'instar des récits attestant la consommation de viande canine ou féline, l'hippophagie se trouve essentiellement liée aux épisodes de famine ou d'événements exceptionnels. Ainsi, lors du siège de Salerne entrepris par le normand Robert Guiscard, en 1076, les habitants se voient contraints à se nourrir des chevaux, des chiens, des ânes et des chats. De même, la description du siège de Paris de 1590, dressée par Pierre de l'Estoile, se révèle éclairante :

contre les ovants des boucheries de la Porte de Paris, où il n'y avoit que frire, sinon quelques pièces de vieilles vaches et graisses de chevaux, asnes et chats, qu'on y voyoit estalés, au lieu des moutons, veaux et bœufs.

Le texte précise également :

Les marmitées de chair de cheval, asne et mulet, qui estoit le manger ordinaire des pauvres, parurent à Paris, et se voyoient estalés, aux coins des rues, où on se battoit à qui en auroit [...] La chair de cheval estoit aussi chère que les petits n'en pouvoient acheter : si qu'ils estoient contraints de chasser aux chiens et les manger [...].

44. Cotté 2008.

45. Lascourt 2012.

46. Clavel, Robin 2012.

47. Drwila, Raymond 2001.

48. Clavel 2001.

49. Lepetz *et al.* 2010 ; Lepetz *et al.* 2013.

50. Rodet-Belarbi *et al.* 2017.

51. Arbogast *et al.* 2002.

52. Barme, Clavel 2015 ; Barme, Clavel à paraître.

53. Fouilloux 1561.

54. Bonnassie 1989.

55. Arbogast *et al.* 2002.

56. *Et habeant quando servierint ad carnes dandum, boves cloppos non languidos, et vaccas sive caballos, non scabiosos aut alia pecora non languida*, p. 234.

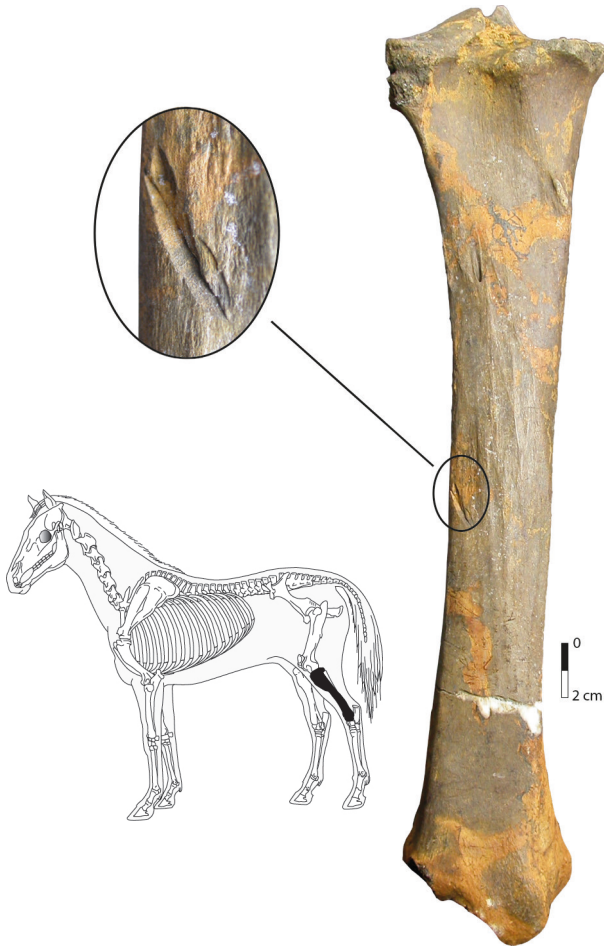


Figure 15 – Tibia d'équidés portant une trace de découpe (Saint Corneille « La Chapelle » Sarthe, US 1262, Fait 1013, XIII^e-XIV^e siècles). [Cliché : O. Robin ; DAO : B. Clavel ; © M. Coutureau, Inrap, pour le dessin du squelette de cheval]

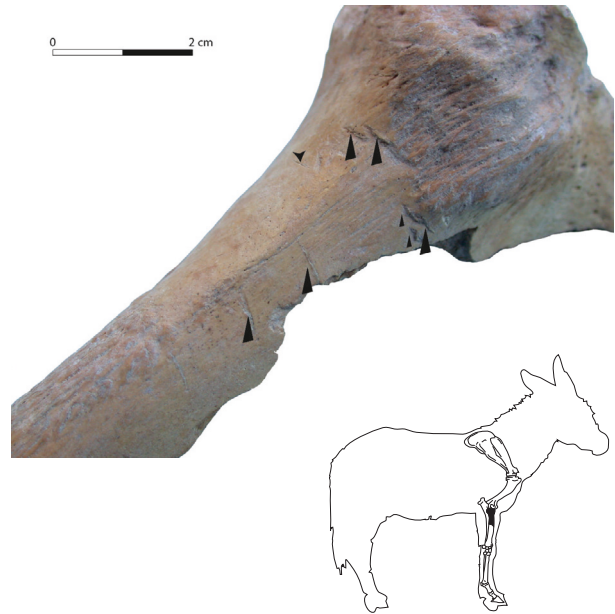


Figure 16 – Radius d'âne marqué d'incisions (Reims, Marne, fosse 808, XV^e siècle). [Cliché / DAO : B. Clavel]

Cette mention a ceci d'intéressant qu'elle semble avouer une consommation ordinaire et admise de la viande équine par les plus démunis. Par ailleurs, elle introduit une gradation entre viande équine et canine, la première paraissant moins répugnante que la seconde.

Sur le plan archéozoologique, il apparaît que les dépotoirs à vocation alimentaire, tant médiévaux que modernes, contiennent très peu d'ossements d'équidés. La proportion de ces éléments osseux, rapportée à celles de la triade domestique, est le plus souvent inférieure à 1 % et n'atteint que rarement 2 à 3 %. Pour autant, et alors qu'on méprise encore cette ressource, des traces évidentes de désarticulation, se retrouvent de temps en temps sur les os, attestant clairement la consommation de l'animal. Outre l'occurrence de l'hôtel de Mongelas, décrite précédemment, nous pouvons encore citer, entre autres, les cas d'Orléans au XIII^e siècle (rue Saint-Flou)⁵⁷, Besançon

et Gravelines au XIV^e siècle⁵⁸ ou Saint-Corneille « La Chapelle » près du Mans⁵⁹ (XIII^e-XIV^e siècles, figure 15). Enfin, ajoutons la mise en pièces d'un tibia d'équidé, au XII^e siècle, et la présence d'incisions fines sur un radius d'âne, au XV^e siècle, sur le site de la Médiathèque de Reims⁶⁰ (figure 16).

CONCLUSION

À la lumière des témoignages archéologiques, parfois puissamment secondés par les sources écrites, il apparaît que le statut du chien et du cheval diffère selon les périodes. Ils sont mangés à la période gauloise, moins fréquemment à la période romaine, exceptionnellement ensuite. Au Moyen Âge, la consommation des viandes interdites, pour rare qu'elle soit, s'illustre dans les contextes les plus anodins. Aussi faut-il peut-être repenser dès lors la notion d'interdit frappant ces aliments.

57. Josset *et al.* 2011.

58. Olive 1990 ; Cercy *et al.* 2011.

59. Guérin *et al.* 2013.

60. Balmelle *et al.* 2005 ; Clavel 2009.

En effet, l'affamé ou le consommateur abusé suscite plus volontiers la compassion que la réprobation. Ainsi, les prescriptions des ecclésiastiques alto-médiévaux portent en filigrane la crainte de voir les populations récemment converties céder au paganisme. De même, à l'époque moderne, on fustige l'ailurophagie mue par le vice, lequel fait soupçonner de commercer avec les ennemis de Dieu... Lors du procès en sorcellerie d'Adrienne Perrin, intervenu dans le baillage de Vesoul en 1613, on lit que la malheureuse aurait « beu et mangé aux sabbats avec iceux démons, sorciers et sorcières, du breuvage et viande de chair de char et autres qui y sont apporté par lesdits démons sur une table dressée à cet effet, estant assis, et lesquelles viandes n'ont aucune saveur »⁶¹.

En conclusion, en matière d'interdits alimentaires, plus que l'acte lui-même, n'est-ce pas l'intention avec laquelle il est commis qui se révèle véritablement condamnable⁶² ?

BIBLIOGRAPHIE

- ARBOGAST (R.-M.), CLAVEL (B.), LEPETZ (S.), MÉNIEL (P.), YVINEC (J.-H.)
2002 *Archéologie du cheval*, Paris.
- ARGANT (Th.)
2017 « The impact of Romanisation on hippophagy and cynophagy: a long-term perspective from Lyon, France », *Journal of Historical Archaeology & Anthropological Sciences* 2/2: 00050. DOI : 10.15406/jhaas.2017.02.00050.
- BALMELLE (A.), CLAVEL (B.), SINDONINO (S.)
2005 « L'évolution sociale entre les IX^e et XIII^e siècles : l'apport de l'étude de la faune sur la fouille de la médiathèque à Reims », *Archéopages* 16, p. 14-20.
- BARME (M.), CLAVEL (B.)
2015 « La pratique urbaine de l'équarrissage à la charnière du Moyen-Âge et de l'époque moderne : l'exemple d'Elbeuf (Seine-Maritime) », *Archéopages* 41, p. 30-39.
61. Delacroix 1894.
62. Depuis le dépôt du manuscrit, les auteurs participent à des expérimentations (projet D. Coupe) sur animaux domestiques avec l'Unité d'anatomie comparée de Nantes (C. Guintard, ONIRIS), l'université François Rabelais de Tours (M.-P. Horard-Herbin, UMR 7324), de Ch. Vallet (Inrap) et J.-Ph. Corbellini (USR 3501, Maison des Sciences de l'Homme). Ce projet permet, entre-autre, une meilleure compréhension et interprétation des traces observées sur les os en validant de façon formelle l'utilisation de certains outils ou en précisant les différentes étapes du processus de mise en pièce sur des animaux comme le chien, le chat ou le cheval.
- à paraître « L'espace conventuel urbain, dernière demeure des équidés équarris », *Actes du 141^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, L'animal et l'homme, tenu à Rouen en 2016*, éd. du Comité des travaux historiques et scientifiques.
- BLONDIAU (L.), CAMMAS (C.), CHAIDRON (C.), YVINEC (J.-H.)
2007 *Pont-de-Metz, La Ferme aux Mouches. Rapport de fouilles, A 29 Neufchâtel-en-Bray / Amiens : site 40*, Amiens, 2 vol.
- BOBIS (L.)
1997 « Des usages du chat dans la médecine de la fin de l'Antiquité et du Moyen-Âge », dans E. Momet, F. Morenzoni (dir.), *Milieux naturels, espaces sociaux : études offertes à Robert Delort*, Paris, p. 717-728.
2000 *Le chat*, Paris.
- BONNASSIE (P.)
1989 « Consommation d'aliments immondes et cannibalisme de survie dans l'Occident du Haut Moyen Âge », *Annales ESC* 44/5, p. 1035-1056.
- CERCY (Ch.), CASTELAIN (B.), ROUTIER (J.-C.), CLAVEL (B.)
2011 *Gravelines (Nord ; Nord-Pas-de-Calais) : les habitats médiévaux de l'îlot Carnot. Rapport de fouilles*, Amiens.
- CHAPELOT (J.), MACINTYRE (P.)
2002 *Fouille préventive à l'emplacement d'une fosse de rétention des eaux pluviales dans l'enceinte du château de Vincennes (Val-de-Marne). Rapport de fouilles*, Vincennes.
- CLAVEL (B.)
2001 « Les restes animaux de latrines médiévales à Bourg-La-Reine (Hauts-de-Seine) », *Archéopages* 3, p. 12-19.
2009 « Alimentation urbaine au Moyen Âge : l'exemple d'un quartier Rémois entre le IX^e et le XIV^e siècle (Reims, Marne) », dans F. Ravoire, A. Dietrich (dir.), *Actes du colloque de Sens (janvier 2004), La cuisine et la table dans la France de la fin du Moyen Âge : contenus et tenants du XIV^e au XVI^e siècle*, Caen, p. 107-124.
2010a « Données archéozoologiques et fouilles d'hôpitaux : l'exemple de l'hôpital Sainte Anne (Rennes, Ille-et-Vilaine) », dans S. Le Clech-Charton (dir.), *Les établissements hospitaliers en France du Moyen Âge au XIX^e siècle, Actes du colloque de Tonnerre 2009* (Sociétés), Dijon, p. 365-388.
2010b « Chasse aux daims à Vincennes à la Renaissance », dans S. Lepetz, B. Clavel (dir.), *De la chasse au lièvre à la chasse au cerf. Évolution des pratiques de l'âge du Fer au Moyen Âge*, *Archéopages* 28, Paris, p. 45.
2016 « Un boucher peu scrupuleux », *L'Histoire, spécial Moyen Âge* 428, p. 47.

- CLAVEL (B.), ROBIN (O.)
2012 « Les animaux en ville. Des squelettes médiévaux et modernes à Amiens », *Archéopages* 35, p. 49-51.
- COTTÉ (O.)
2008 *La société urbaine à Tours et l'animal (14^e-17^e s.) : approche archéozoologique*, Thèse de doctorat, Tours, 2 vol.
- DELACROIX (F.)
1894 *Les procès de sorcellerie au XVIII^e siècle*, Paris.
- DESSOUTER (S.), CERCY (Ch.), CLAVEL (B.), HANOT (P.), DESCHOT (L.)
2016 *Loon-Plage, ZAC de la Grande Vaquerie, les Jardins de la Faisanderie, rue François Mitterrand. Rapport de fouilles*, Amiens, 2 vol.
- DUPÈBE (J.)
1982 « La diététique et l'alimentation des pauvres selon Sylvius », dans J.-C. Margolin, R. Sauze (dir.), *Pratiques et discours alimentaires à la Renaissance. Actes du colloque de Tours, mars 1979*, Paris, p. 41-56.
- DRWILA (G.), RAYMOND (P.)
2001 *Bourg-la Reine (Hauts-de-Seine) : ZAC du Centre-Ville, Îlot Nord : 56 bis avenue du Général Leclerc / 1 rue Jacques Margottin. Rapport de diagnostic*, Paris / Saint-Denis.
- GALMICHE (Th.)
2014 « Laon (Aisne) : 6-8 rue du Bourg ; 12-14-14 bis rue Franklin-Roosevelt », *Archéologie médiévale* 44, p. 194.
- GLANSDORFF (S.)
2014 « Le chien dans la médecine médiévale », dans F. Guizard, C. Beck (dir.), *Une bête parmi les hommes : le chien. De la domestication à l'anthropomorphisme, Troisièmes rencontres internationales « Des bêtes et des hommes »*, Amiens, p. 171-184.
- GUÉRARD (B.)
1853 « Explication du Capitulaire *De Villis* », *Bibliothèque de l'école des chartes* 14, p. 201-247.
- GUÉRIN (F.) (dir.), BARBIER-PAIN (D.), COFFINEAU (E), DELOZE (V.), ROBIN (O.)
2013 *Saint-Corneille (Sarthe), La Chapelle 2, LGV BPL section 18 : un habitat rural médiéval aux confins des territoires de Saint-Corneille, Savigné-l'Évêque et Sillé-le-Guillaume. Rapport de fouilles*, Cesson-Sévigné / Rennes.
- GUÉRIN (F.) (dir.), PÉTORIN (N.), CLAVEL (B.)
2006 *Tiercé (Maine-et-Loire), Le Chemin des Halles, Les Tardières. Rapport de fouilles*, Cesson-Sévigné / Rennes.
- HORARD (M.-P.), LEPETZ (S.), VALLET (Ch.), CLAVEL (B.), CORBELLINI (J.-P.), GUINTARD (C.)
2017 « Des traces observées aux gestes anthropiques : le projet D-Coupe », dans G. Bayle, S. Frère (dir.), *L'archéozoologie, entre homogénéisation des pratiques et innovations techniques*, *Les nouvelles de l'archéologie* 148, p. 16-22.
- HORARD-HERBIN (M.-P.)
2014 « La viande de chien à l'âge du Fer : quels individus pour quelles consommations ? », *Gallia* 71/2, p. 69-87.
- HOSDEZ (Ch.) (dir.), CLAIRAND (A.), CLAVEL (B.), LEGROS (V.), BANDELLI (A.)
2013 *Saint-Quentin, Aisne, 16 place Babeuf. Rapport de fouilles*, Amiens.
- HURARD (S.), BRULEY-CHABOT (G.) (dir.), QUERREZ (J.-Ph.), JOUANIN (G.), YVINEC (J.-Y.)
2011 *Saint-Pathus (Seine-et-Marne), Les Petits Ormes. Longue durée d'occupation du Néolithique à l'époque moderne : mutations d'un habitat rural du Bas-Empire à la fin du premier Moyen Âge. Rapport de fouille*, Pantin / Saint-Denis, 4 vol.
- JACQUES (A.) (dir.), PRILAUX (G.), BILLAND (G.), CHAIDRON (C.), DERREUMAUX (M.), LEPETZ (S.)
2006 *Le site gaulois de Dainville-Achicourt au lieu-dit « Gerico », un exemple sur l'évolution d'un établissement celtique dans l'arrière-pays atrébate : ZAC Dainville Achicourt (62), lieu-dit « Gerico ». Rapport final d'opération*, Amiens / Villeneuve d'Ascq, 2 vol.
- JOSSET (D.) (dir.), NOËL (M.), LALLET (C.), BOUILLON (J.), CHAMBON (M.-P.), CLAVEL (B.), MILLET (S.), CANNY (D.), CARRON (D.), FONDRILLON (M.), GUILLEMARD (T.), LIARD (M.), ROBIN (O.), RUAS (M.-P.), SERRE (S.)
2011 *Fouille de la rue Saint Flou, Orléans, Centre, ZAC Bourgogne : Genèse et constitution d'un îlot d'habitation médiéval aux abords de l'enceinte antique. Rapport de fouille*, Pantin / Orléans, 5 vol.
- JOUANIN (G.)
2016 « Rapport d'étude archéozoologique : Laon "Monoprix" », dans Th. Galmiche (dir.), *Laon (Aisne), 8-8bis-10 rue du Bourg, 12-14-14 bis rue Franklin Roosevelt. Rapport de fouille archéologique*, Amiens, p. 403-452.
- LASCOUR (V.) (dir.), COMONT (A.), THUET (A.), AUREORE (L.), CLAVEL (B.), ROBIN (O.)
2012 *Amiens, avenue Charles de Gaulle. Rapport de fouilles*, Amiens, 2 vol.
- LEPETZ (S.)
1996 « L'animal dans la société gallo-romaine de la France du Nord », *Revue Archéologique de Picardie*, numéro spécial 12.

- LEPETZ (S.), BARREAU (J.-B.)
2015 « Banque de données MyOs », World Wide Web Electronic Publication : <http://base-myos.fr/> version du 01/02/2018.
- LEPETZ (S.), BÉMILLI (C.), PLUTON-KLIESH (S.)
2010 « Le site antique du “Clos au Duc” à Évreux (Eure). Sépultures de privilégiés ou trous à ordure ? », dans A. Gardeisen, E. Furet, N. Boulbes (dir.), *Histoire d'équidés, des textes, des images et des os* (Monographie d'archéologie méditerranéenne), Lattes, p. 28-56.
- LEPETZ (S.), RIVIÈRE (J.), FRÈRE (S.)
2013 « Des accumulations de cadavres d'équidés aux portes des villes romaines. Pratiques hygiénistes, récupération de matière première et équarrissage », dans G. Auxiette, P. Méniel (dir.), *Les dépôts d'ossements animaux en France : de la fouille à l'interprétation. Actes de la table-ronde de Bibracte, 15-17 octobre 2012*, Montagnac, p. 221-248.
- L'ESTOILE (P. de)
1589-1593 *Mémoires-Journaux : 1574-1611*, reproduction intégrale de l'édition Jouaust et Lemerre [1875-1899] complétée des inédits découverts ultérieurement, tome V, Journal de Henri IV, 1589-1593, Paris (réimpr. 1982).
- MÉNIEL (P.)
1994 « Les chevaux découpés du village d'Acy-romance et l'hippophagie en Gaule septentrionale », *Anthropozoologica*, p. 55-68.
2001 *Les Gaulois et les animaux. Élevages et sacrifice*, Paris.
1987 *Chasse et élevage chez les gaulois (450-52 av. J.C.)* (Hesperides), Paris.
2002 « Le chien en Gaule », dans *Animali tra uomini e dei, archeozoologia del mondo preromano* (Studi e Scavi, 14), Bologne, p. 45-52.
- OLIVE (C.)
1990 « La tue-chat et les viandes au XVI^e siècle », dans *Se nourrir à Besançon au Moyen-Âge : à la table d'un vigneron de Battant*, Catalogue d'exposition (Musée des Beaux-arts de Besançon, 10 mars-10 juin 1990), Besançon, p. 71-80.
- PARENT-DUCHÂTELET (A.-J.-B.)
1827 *Recherches et considérations sur l'enlèvement et l'emploi des chevaux morts et sur la nécessité d'établir à Paris un clos central d'équarrissage, tant pour les avantages de la salubrité publique que pour ceux de l'industrie manufacturière de cette ville*, Paris.
- PEIXOTO (X.), CELY (P.) (dir.), BÉMILLI (C.), CABART (H.), CLAVEL (B.), DERIEUX (D.)
2012 *Étampes (Essonne), rue du Rempart, rue Evezard, rue Baugin ; Ancien hôpital : études spécialisées. Rapport de fouille, Pantin / Saint-Denis*.
- POIGNANT (S.) (dir.), FOSSURIER (C.), MAHÉ-HOURLIER (N.), MECQUENEM DE (Cl.), WARMÉ (N.), GALFO (L.), MICHEL (L.), JOUANIN (G.), YVINEC (J.-Y.)
2016 *Bondy. Opération Cœur de ville, Cimetière et habitat du IV^e au XII^e siècle*, Pantin / Saint-Denis.
- POOLE (K.)
2015 « The contextual cat: human-animal relations and social meaning in Anglo-Saxon England », *Journal of Archaeological Method and Theory* 22/3, p. 857-882, DOI :10.1007/s10816-014-9208-9.
- POUILLE (D.) (dir.)
1998 *Rennes, fouilles du métro V.A.L. Station place Sainte-Anne*, Le Mans, 9 vol.
- ROBIN (S.) (dir.)
2002 *Paris 5^e, Collège Sainte-Barbe, 4 rue Valette, Paris / Saint-Denis*.
- RODET-BELARBI (I.), JOUANIN (G.), CLAVEL (B.)
2017 « La gestion des restes d'équidés en France à la fin du Moyen-Âge et au début de l'époque moderne », dans *Le Cheval au Moyen Âge. Actes du X^e Congrès de la Société d'Archéologie Médiévale, Arles 2012* (Perspectives Historiques), Tours, p. 345-366.
- ROMS (C.), THOMAS (N.)
2006 « Hôtel de Mongelas (Paris, France). Apport des fouilles archéologiques », dans A. Gady, J.-P. Jouve (dir.), *Les Hôtel de Guénégaud et de Mongelas, rendez-vous de chasse des Sommes au Marais*, Paris, p. 102-113.
- THOMAS (N.) (dir.), Aoustin (D.), Le Bannier (J.-C.), DE BEAUNAY (B.), JOUANIN (G.), CLAVEL (B.)
2010 *Paris 3^e, Hôtel de Mongelas, 62 rue des Archives : Fondation de la Maison de la Chasse et de la Nature. La Villeneuve du Temple à Paris de la fin du XIII^e s. à nos jours et un atelier de travail du cuivre entre 1325 et 1350. Rapport de fouilles, Pantin*, 4 vol.